

## NOTICE D'INSCRIPTION CANDIDAT RELEVANT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

---

1	Lire ce document
2	<p>S'inscrire en ligne <sup>1</sup></p> <p><a href="http://www.ecole-rockefeller.fr">www.ecole-rockefeller.fr</a> ↳ Nos formations → <b>Santé</b> → Pédicure Podologue DE</p> <p><sup>1</sup> Si vous avez déjà un compte c'est-à-dire déjà eu une inscription à l'Ecole Rockefeller, vous devez saisir votre adresse mail et réinitialiser votre mot de passe</p>
3	<p>Envoyer par courrier recommandé l'ensemble des documents (cf liste page 3) à :</p> <p style="text-align: center;">ECOLE ROCKEFELLER Sélection PEDICURE PODOLOGUE 4 avenue Rockefeller - 69373 LYON CEDEX 08</p>
4	<p>Inscription :</p> <p style="text-align: center;"><b>DU MERCREDI 17 JANVIER AU JEUDI 14 MARS 2024</b></p> <p style="text-align: center;">Aucun frais d'inscription à la sélection.</p>
5	<p>Suivre l'évolution de son dossier sur le portail d'inscription Pour toute question, une adresse mail unique : <a href="mailto:selection@ecole-rockefeller.com">selection@ecole-rockefeller.com</a></p>

## CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

---

**Justifier de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription,** titulaire ou non du baccalauréat  
Être âgé de **dix-sept ans** au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation.

Le nombre de places ouvertes pour les candidats relevant de la Formation Professionnelle Continue est fixé à 12. Le quota global de l'IFPP est de 70 étudiants.

## LIEU DE DÉROULEMENT & DATES DES ÉPREUVES

---

ECOLE ROCKEFELLER – 4 avenue Rockefeller – 69008 LYON

Date de l'épreuve d'admission : **lundi 13 mai 2024 (date et heure précisées sur la convocation)**

## NATURE DES ÉPREUVES

---

- Un entretien de vingt minutes est noté sur 20 points. Il s'appuie sur la remise du dossier permettant d'apprécier l'expérience professionnelle, le projet professionnel et les motivations du candidat ainsi que ses capacités à valoriser son expérience professionnelle (cf liste des documents à fournir).

Une note inférieure à 10/20 à l'épreuve est éliminatoire.

Les candidats qui souhaitent bénéficier d'aménagements des conditions de déroulement de la sélection peuvent en faire la demande. La demande d'aménagements peut être accompagnée d'informations médicales sous pli confidentiel permettant d'évaluer les besoins particuliers du candidat et de mettre en évidence ses besoins d'aménagements pour la sélection présentée. Un certificat médical du médecin traitant (ou un document académique récent dans le cadre d'une continuité de Plan d'Accompagnement Personnalisé) devra accompagner la demande d'aménagement et sera transmise avec le dossier administratif au plus tard le jour de la clôture de la sélection (conformément au calendrier affiché sur le site internet).

## CONSTITUTION DU DOSSIER

---

### Les éléments constitutifs du dossier à envoyer par courrier sont les suivants :

1. La fiche administrative - fiche n° 1. Document à imprimer de votre compte
2. La fiche de droit à la protection des données - fiche n° 2. Document à imprimer de votre compte
3. Une copie d'une pièce d'identité en cours de validité à la date des épreuves
  - ⇒ Carte d'identité nationale française ou européenne
  - ⇒ Passeport national français ou européen
  - ⇒ Carte de séjour ou carte de résident et passeport hors union européenne
4. Une lettre de motivation
5. Un curriculum vitae
6. Une copie de tous les diplômes obtenus (Ex : baccalauréat, ...)
7. Une ou des attestation(s) justifiant en temps cumulé de 3 ans de cotisations à un régime de protection sociale à la date d'inscription. Le relevé de situation de la caisse de retraite ([www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr)) ou éventuellement attestation employeurs.



Tout dossier incomplet ou non transmis dans les délais (cachet de la poste faisant foi) ne sera pas traité  
Tous les documents demandés doivent être photocopiés – ne pas transmettre d'originaux

## RÉSULTATS

---

Publication des résultats le jeudi 30 mai 2024 à 9 heures, à l'issue de la commission relative au jury d'admission.

La liste alphabétique des candidats déclarés admis est affichée à l'école, publiée sur le site internet de l'Ecole Rockefeller, avec notification des résultats à chaque candidat.

AUCUN RÉSULTAT NE SERA COMMUNIQUÉ PAR TÉLÉPHONE

Les candidats devront, dans un délai de dix jours, confirmer leur entrée via une inscription en ligne en 1<sup>o</sup> année d'études de pédicure podologue.

## FRAIS DE SCOLARITÉ

---

Prise en charge individuelle par année de formation : 10.167€ et 100€\* de CVEC universitaire

Prise en charge par un employeur ou un OPCO en formation continue par année de formation : 10.167€

Frais supplémentaires (à l'entrée en formation) :

2 mallettes (1 en pédicurie et 1 en podologie) : 800€ (Référence tarif 2023-2024)

Tenue professionnelle : 65€ (Référence tarif 2023-2024)

Tarif réévaluable en fonction de l'indice annuel d'inflation INSEE en juillet 2024

## SCHÉMA VACCINAL

---

### ATTENTION : l'admission définitive est soumise à une obligation vaccinale :

Présentation d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France, diphtérie, tétanos, poliomyélite ; test tuberculique récent ; hépatite B (3 injections et sérologie > 10UI). Afin d'être à jour et compte tenu des délais de vaccination, il est indispensable de commencer votre cycle vaccinal dès validation de votre inscription à l'IFPP.